

Sur les pas des Maîtres Sonneurs, 7ème étape.



Durée :	9h55	Difficulté :	Difficile
Distance :	31.88km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	336m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	230m	Commune :	Huriel (03380)
Point haut :	448m		
Point bas :	300m		

Description

Balilage Rouge et Jaune du GRP® du Tour sur les Pas des Maîtres Sonneurs

(D) De l'église d'Huriel, suivre la Rue de la Croix, puis descendre par la route à droite en direction d'un camping. À l'entrée de celui-ci, virer à gauche et rejoindre la D916. Passer sous le pont de chemin de fer (**prudence**) pour s'engager en face sur un chemin de terre. Après environ 1,2km, il change de direction et parvient à une patte d'oie. Virer à droite en direction du hameau de Mézitroux, puis Maussat. continuer environ 100m jusqu'au croisement.

(1) Quitter la route pour le sentier à gauche. Après un passage à gué, remonter par un chemin encaissé. Couper la D150 et prendre en face la direction de Peige. Environ 150m plus loin, obliquer à droite. À une intersection virer deux fois à droite : le chemin se dirige sur Archignat et descend bientôt vers la voie ferrée. Tourner à gauche puis passer sous celle-ci en empruntant un étroit tunnel. Franchir un ruisseau et monter à Archignat.

(2) À Archignat prendre à gauche la direction de Boussac. Dans un virage, partir à gauche sur le Chemin de Longevergne (panorama). Rejoindre un carrefour avant le hameau de Longevergne.

Pas de balisage

(3) Prendre le chemin sur la gauche, traverser la Magieure, longer un étang, traverser la voie ferrée sous un pont et prendre le chemin à droite. Suivre ce chemin tout droit jusqu'à la route de la carrière de Mandelet que l'on prend en face. Prendre à droite, traverser la voie ferrée et remonter tout droit jusqu'à la D916.

(4) L'emprunter à gauche et la suivre sur 200m (**prudence**). Partir sur le 1er chemin à la droite, le suivre jusqu'aux Maisons. Prendre deux fois à gauche, traverser le village et poursuivre sur le deuxième chemin sur la droite. Suivre ce chemin qui passe à proximité des Boueix ; continuer tout droit à une patte d'oie puis prendre le chemin à droite. Atteindre un carrefour de 4 chemins.

Balilage Rouge et Jaune du GRP® du Tour sur les Pas des Maîtres Sonneurs

(5) Au carrefour de 4 chemins, continuer tout droit en empruntant à nouveau le GRP®. À l'entrée du bois de Sugère, poursuivre tout droit dans une allée forestière. Au carrefour d'allées, bifurquer à droite et continuer par cette allée pour sortir du bois. Rejoindre une petite route, la suivre jusqu'au carrefour de routes. Aller en face puis prendre à droite la D549 en direction de Chambérat.

Points de passages

D Église d'Huriel

N 46.37559° / E 2.47493° - alt. 323m - km 0

1 Après Maussat

N 46.36896° / E 2.44202° - alt. 345m - km 4.9

2 Mairie Archignat

N 46.371306° / E 2.42484° - alt. 367m - km 8.31

3 Carrefour avant le hameau de Longevergne

N 46.3708° / E 2.4059° - alt. 379m - km 9.81

4 D916

N 46.366872° / E 2.389239° - alt. 395m - km 12.13

5 Carrefour des 4 chemins

N 46.372025° / E 2.364411° - alt. 441m - km 14.59

6 À gauche vers la Cueille

N 46.38899° / E 2.37114° - alt. 407m - km 16.94

7 À droite

N 46.40134° / E 2.36031° - alt. 412m - km 18.85

8 Aller/retour à gauche

N 46.404606° / E 2.337446° - alt. 394m - km 20.83

9 Chapelle Saint-Rémy

N 46.4034° / E 2.333267° - alt. 384m - km 21.25

10 Traverser l'Arnon

N 46.421325° / E 2.322377° - alt. 350m - km 24.68

11 Carrefour des 4 chemins

N 46.42902° / E 2.29837° - alt. 408m - km 27.37

12 À gauche vers le Mas

N 46.429586° / E 2.280117° - alt. 430m - km 29.53

A Église de Préveranges

N 46.432482° / E 2.253959° - alt. 425m - km 31.88

(6) Tourner ensuite à gauche vers La Cueille. Après les maisons, poursuivre tout droit par un chemin bordé de buis, passer le gué de la Meuzelle et remonter dans un chemin creux jusqu'à la mare de Vieille Vigne. Contourner une mare par la droite, couper la D249 et continuer en face dans un chemin herbeux. Atteindre une intersection après avoir passé la ligne à haute tension.

(7) Poursuivre à droite sur le GRP®, puis aux intersections de chemins qui suivent, virer à gauche et de nouveau à gauche. Couper la route D113 et poursuivre en face. Laisser un chemin à gauche puis à droite. Passer tout droite le carrefour suivant, faire un virage à gauche et parvenir au carrefour du lieu-dit les Brandes.

(8) Quitter ici le GRP® pour tourner à gauche en direction de Saint-Rémy. Rejoindre la chapelle.

(9) Revenir au carrefour précédent.

(8) Retrouver le GRP® et s'engager sur la route empierrée à gauche. Couper une route et poursuivre en face. Dans un virage après une maison, bifurquer à gauche sur un chemin herbeux. Prendre aux intersections suivantes à droite puis à gauche. Le chemin descend vers l'Arnon. Traverser à gué le déversoir des étangs. Après un ancien moulin, s'engager dans le sentier de droite en sous-bois. Traverser le hameau du Patouiller.

(10) Emprunter à droite une passerelle sur l'Arnon. Un raidillon, puis une petite route à gauche, mènent à Vienny. Suivre la route d'accès de Vienny, faire un virage à gauche jusqu'à une patte d'oie. Aller à gauche. Couper la D245 pour s'engager en face sur un large chemin herbeux. Parvenir à un carrefour de 4 chemins.

(11) À ce carrefour, poursuivre en face puis à gauche. Retrouver une route : la suivre à droite, passer devant un réservoir et arriver à la D112. Tourner à droite sur la route départementale. L'itinéraire quitte le département de l'Allier et le Bourbonnais pour entrer en Berry dans le département du Cher, sur la commune de Préveranges.

(12) Environ 150 m plus loin, prendre le premier chemin à gauche. Traverser une cour de ferme (chemin communal), puis suivre une petite route à gauche sur quelques mètres. S'engager à droite sur un chemin (Est) ; le poursuivre sans difficulté jusqu'à la route départementale D997 (remarquer, en face, un parc de repos avec une mare, alors qu'à droite, une belle ferme forme l'angle). Suivre la route à droite jusqu'à l'église de Préveranges (A).

Informations pratiques

Hébergements : Huriel, Archignat, Treignat, St Sauvier, Préveranges.

[Voir site](#). Chapitre : Organiser votre randonnée.

Ravitaillement : Huriel, Préveranges.

Point d'eau à Archignat et Saint-Rémy (Saint-Sauvier), Préveranges.

A proximité

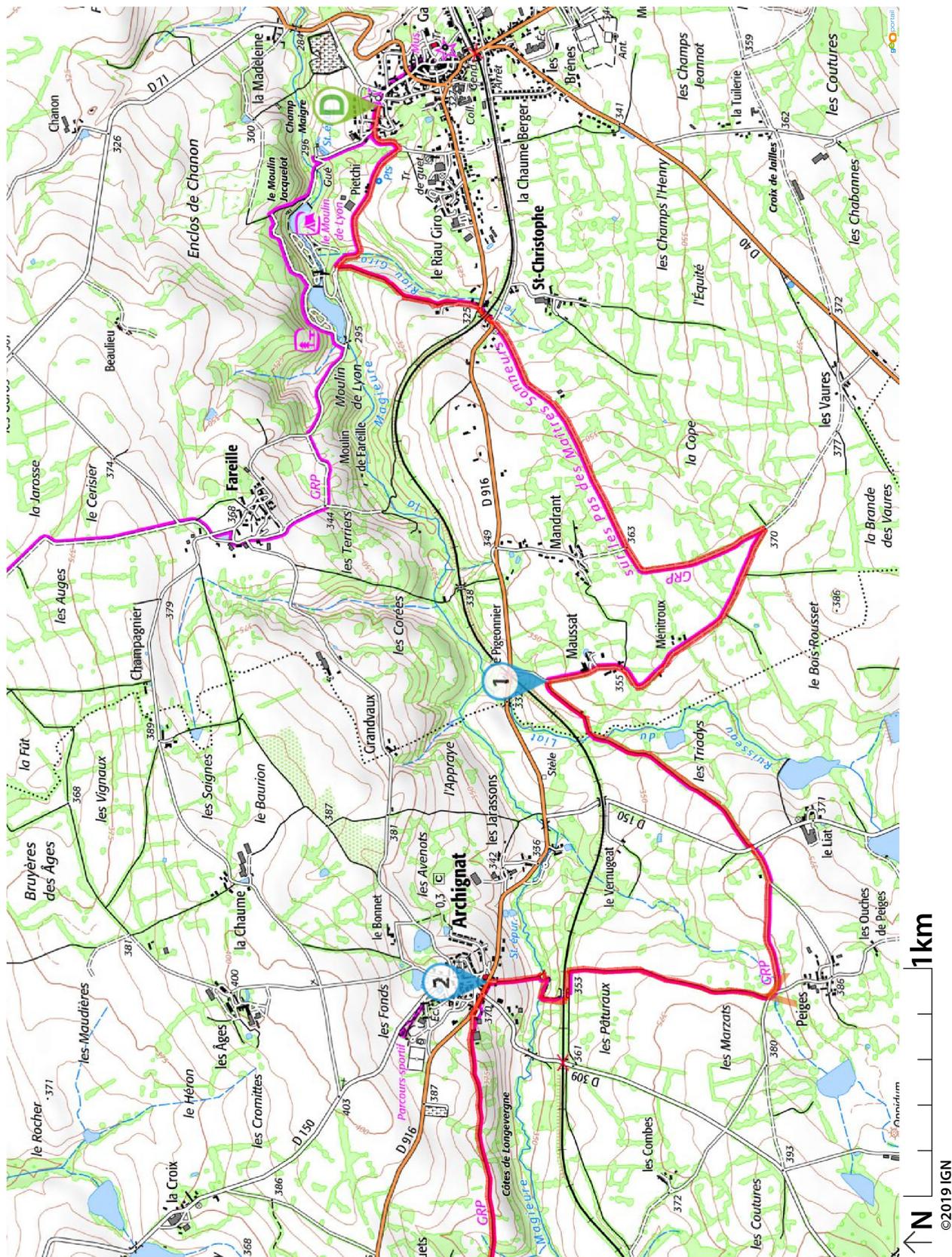
Archignat : Église Saint-Sulpice, Croix des Âges, chapelles à Frontenat.

Saint-Sauvier : Église Saint-Salvère XIIIème, Chapelle Saint-Rémy, source à Saint-Rémy.
Chênes et hêtres bois de Sugères (Saint-Sauvier).

Préveranges : Église Saint-Martin.

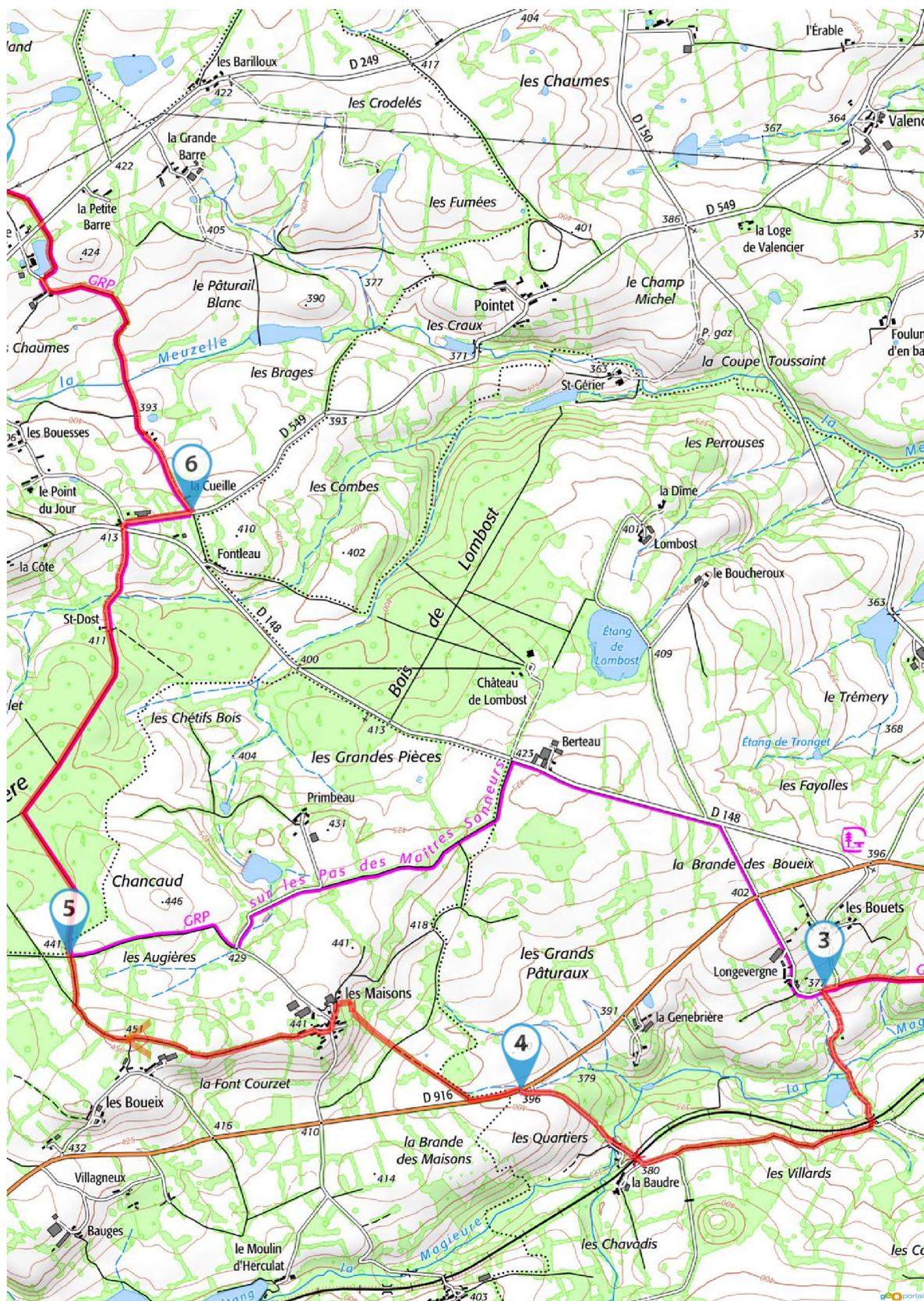
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-huriel-preveranges/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

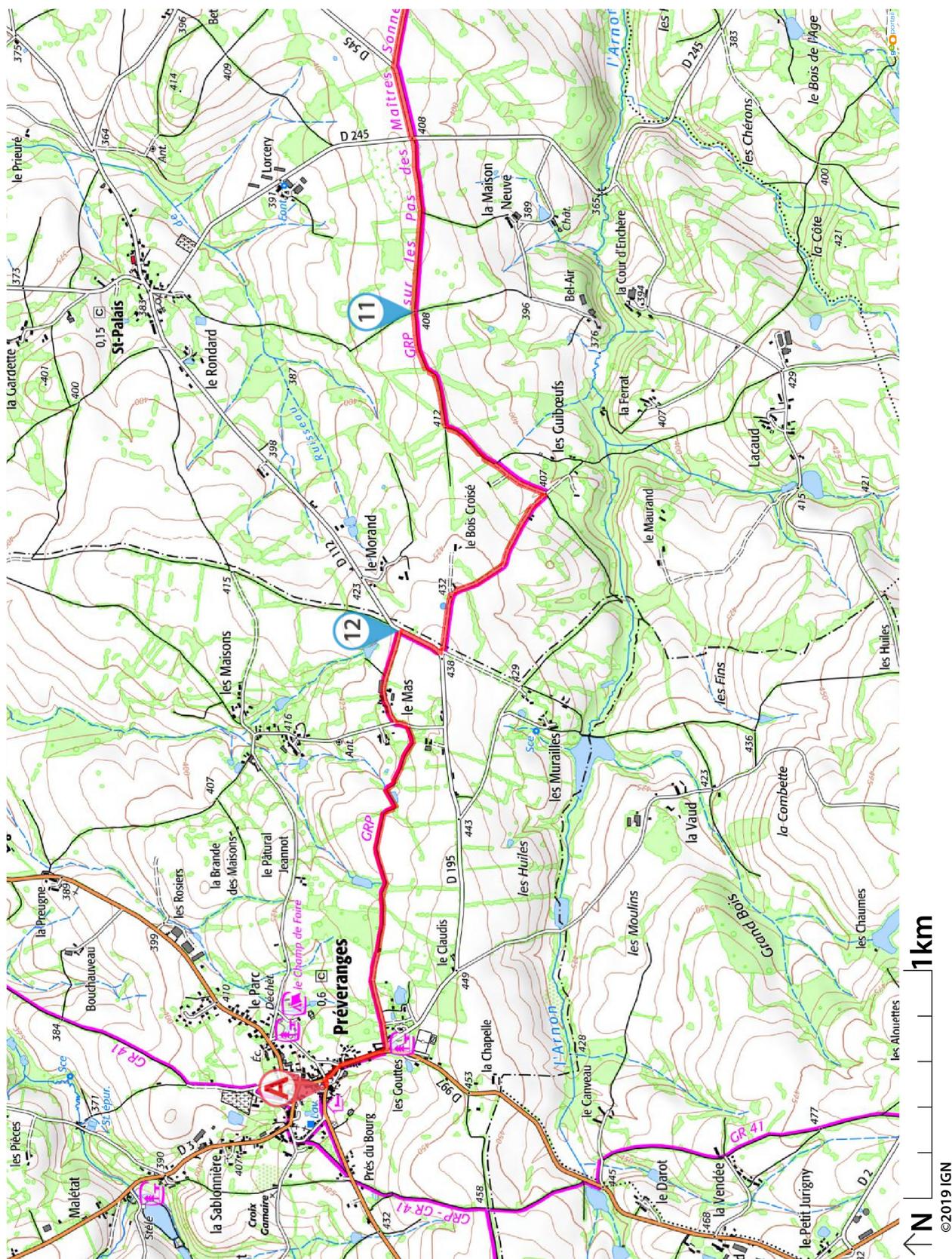
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2019 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

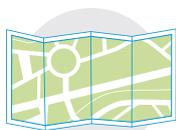
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.

Sur les pas des Maîtres Sonneurs, 8^e étape.



Randonnée n°56341

Durée :	6h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	19.98km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	198m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	265m	Commune :	Préveranges (18370)
Point haut :	499m		
Point bas :	346m		

Description

Balisateur Rouge et Jaune du GRP® du Tour sur les Pas des Maîtres Sonneurs

(D) De l'église de Préveranges, prendre la route en direction de Saint-Marien, passer devant un gîte d'étape puis, 100 m plus loin, prendre à droite sur environ 200 m la Rue Saint-Martin.

Jonction avec le sentier GR® 41.

(1) Quitter Préveranges en empruntant un chemin à gauche, traverser la Route de Saint-Marien (D1E) et poursuivre sur environ 600 m par un chemin en face. Atteindre un carrefour de chemins.

Séparation avec le sentier GR® 41 qui continue vers le Sud.

(2) Poursuivre à droite sur le GRP® et parvenir au Bois du Breu. Au carrefour de chemins, tourner à droite. Couper la Route de Saint-Marien, et prendre en face une petite route menant à une ferme. Laisser celle-ci sur la gauche et poursuivre tout droit par un chemin qui descend au hameau du Betoux. Après quelques maisons, tourner sur une route à gauche et, juste après un pont sur la Joyeuse, s'engager sur un sentier à gauche. Il franchit de nouveau la Joyeuse et monte sur une colline. Gagner un étang, tourner à droite en longeant l'étang et continuer le chemin. Passer devant une maison avec un vieux puits et poursuivre tout droit jusqu'à un virage.

(3) Prendre un chemin à gauche ; il monte sur environ 400 m puis tourne brutalement à droite pour aboutir à une route goudronnée. Passer à gauche sous un pont de chemin de fer (ancienne ligne de chemin de fer Champillet-Lavaufanche, qui a été exploitée jusqu'au début des années cinquante). Gagner le Magnoux.

(4) Traverser le hameau en négligeant les routes à gauche. En haut d'une côte, virer à gauche et parvenir à un croisement où se dresse un château d'eau (à 504 m, point culminant du Cher et de la région Centre). Poursuivre quelques mètres sur la D203 à droite, parvenir au château d'eau et aller jusqu'au croisement suivant.

(5) Quitter la D203 en prenant la route sur la gauche, suivre le bois de châtaigniers et prendre la 1^{ère} route à droite. Descendre jusqu'à Beddes et à la source de l'Indre sur votre droite.

Points de passages

- D Église de Préveranges**
N 46.432501° / E 2.253804° - alt. 424m - km 0
- 1 Quitter Préveranges**
N 46.43334° / E 2.250957° - alt. 420m - km 0.25
- 2 Carrefour de chemins**
N 46.426286° / E 2.247101° - alt. 455m - km 1.14
- 3 Après l'Ayant**
N 46.42924° / E 2.217207° - alt. 449m - km 4.75
- 4 Le Magnoux**
N 46.42786° / E 2.20334° - alt. 485m - km 6.17
- 5 À gauche**
N 46.428301° / E 2.19721° - alt. 497m - km 6.85
- 6 Sources de l'Indre**
N 46.424601° / E 2.184746° - alt. 472m - km 8.29
- 7 Chez Jabier**
N 46.434326° / E 2.170144° - alt. 444m - km 10.52
- 8 Chemin herbeux (cote 405)**
N 46.438017° / E 2.158172° - alt. 413m - km 11.61
- 9 La Courcelle**
N 46.4433° / E 2.168327° - alt. 419m - km 12.69
- 10 Eglise de St Priest**
N 46.450047° / E 2.171882° - alt. 376m - km 13.57
- 11 Limite Cher/Indre**
N 46.466139° / E 2.175312° - alt. 408m - km 15.88
- 12 Pointe Maziere**
N 46.465086° / E 2.158854° - alt. 384m - km 18.52
- A Église de Pérassay**
N 46.471897° / E 2.146415° - alt. 353m - km 19.98

- (6) Quitter ici le GRP® pour prendre le chemin à gauche qui remonte à travers puis vire à droite en limite du bois. Obliquer dans la première petite route sur la gauche. La suivre jusque chez Jabier.
- (7) Traverser la D3E et prendre la route en face. Cette route se prolonge à droite par un long chemin descendant. Passer un croisement et parvenir à un carrefour (cote 405).
- (8) Tourner à droite sur un chemin herbeux sur environ 100m et prendre un chemin montant qui conduit à la départementale D3E au hameau de la Courcelle.
- (9) Prendre la D3E à gauche. Au carrefour, rester à droite sur la D203 pour rejoindre Saint-Priest-la-Marche.
- (10) Arriver à l'église passer devant celle-ci à gauche et prendre le sentier en face qui descend au ruisseau (Indre) Remonter en face sur la gauche et prendre le chemin à droite qui mène au stade, à la route prendre à gauche. Atteindre le hameau de La Lande. Prendre une rue à gauche et 100 m plus loin à droite. À un croisement, continuer tout droit : la route se prolonge par un chemin en face. Environ 300 m plus loin, parvenir à la limite entre le Cher et l'Indre.
- (11) À la limite des départements, poursuivre en face puis à gauche à l'intersection suivante. Faire un droite/gauche et s'engager sur une petite route direction Pointe Mazière vers l'Ouest pendant environ 300 m. Tourner à droite dans un chemin bordé de châtaigniers qui longe un petit bois et gagne une piste que l'on prend sur la gauche. Obliquer de nouveau à gauche sur une petite route (D84) qui passe entre deux étangs. Traverser les hameaux de La Saigne et Pointe Mazière.
- (12) Passer les dernières maisons de ce dernier, tourner à droite. La route dévale la pente (déclivité annoncée de 20%). Remonter jusque Chez Piot, rester sur la route principale à gauche et longer un stade par la droite. Tourner à gauche pour descendre dans le centre de Pérassay vers l'église (A).

Informations pratiques

Hébergement Préveranges, Saint-Priest et Pérassay [Voir site](#) Chapitre : Organiser votre randonnée.

Ravitaillement : Préveranges, Pérassay.

Point d'eau : Préveranges, Saint-Priest, Pérassay.

Aire de pique-nique: Halle de Saint-Priest une centaine de mètres sur la route après l'église sur la gauche

A proximité

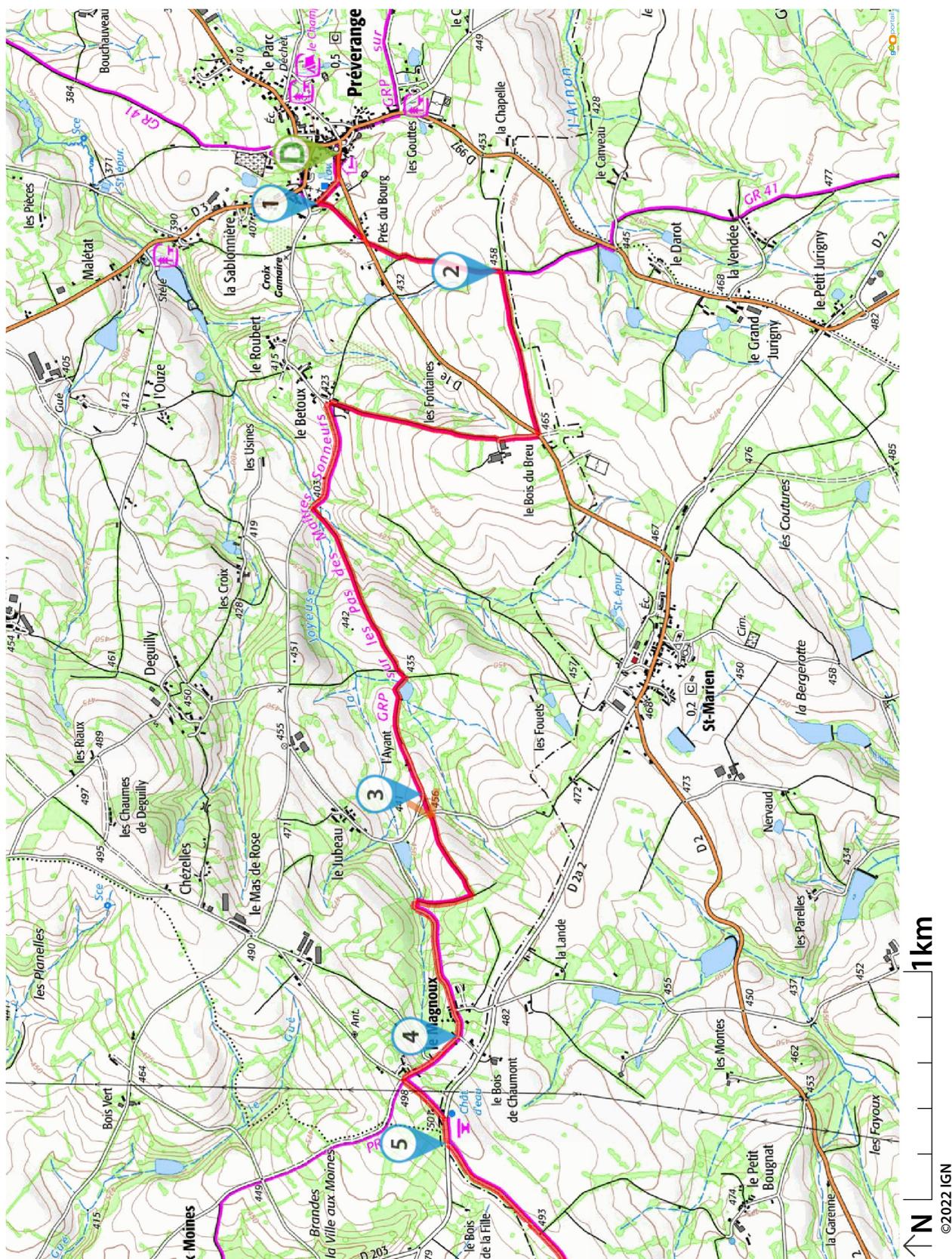
Point culminant région Centre Val de Loire Le Magnoux (Préveranges) 504 m.

Source de l'Indre Beddes (Saint-Priest).

Châtaigneraie Saint-Priest.

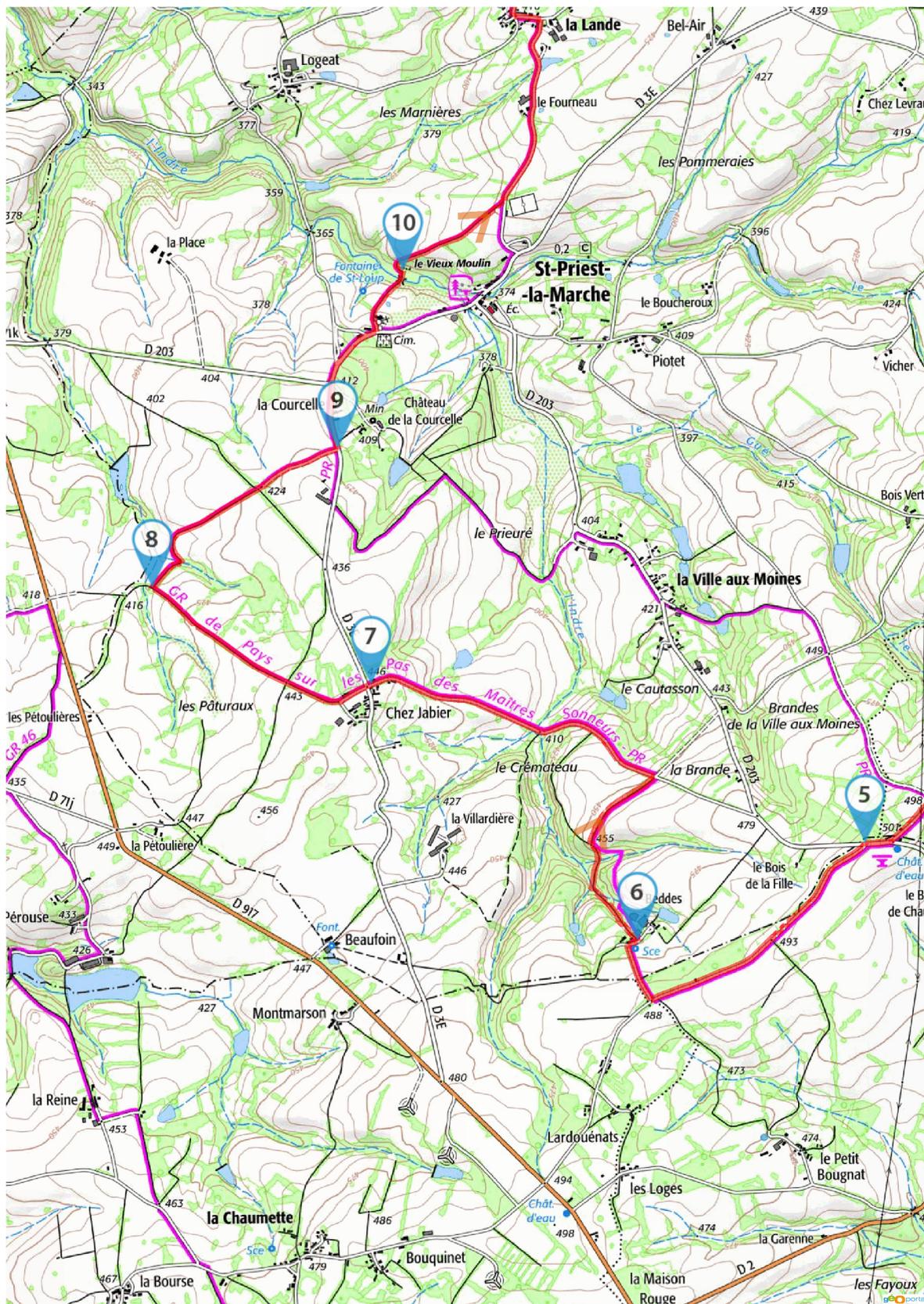
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-preveranges-perassay/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

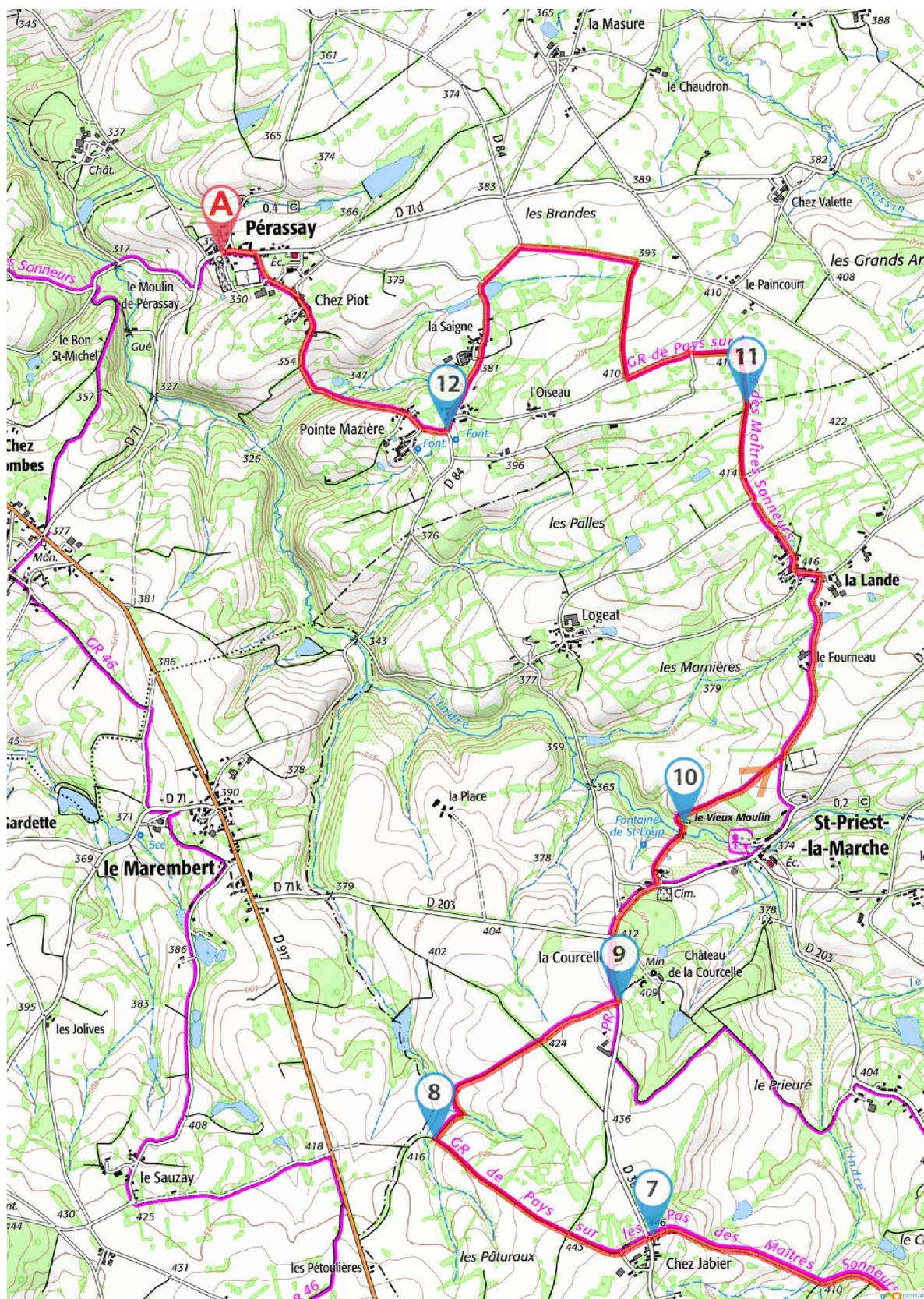


↑ N 1km

©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

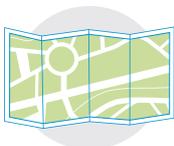
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.

Pérassay- Ligny (Poulligny-Notre-Dame)



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des Maîtres Sonneurs, 9ème étape.



Durée :	4h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	15.62km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	187m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	239m		
Point haut :	358m	Commune :	Pérassay (36160)
Point bas :	255m		

Description

Balilage Rouge et Jaune du GRP® du Tour sur les Pas des Maîtres Sonneurs.

(D) Sortir de Pérassay par la D71, puis la D71M à droite, en direction de Sainte-Sévère. Franchir le pont sur l'Indre et, après un virage, s'engager dans le premier chemin à droite qui pénètre dans le bois. À l'intersection suivante, obliquer sur une piste à droite et poursuivre toujours tout droit jusqu'aux Fossés.

Pas de balisage

(1) Prendre à droite, à gauche, puis à droite. À la sortie du village, descendre une petite route sur la gauche. Continuer sur le chemin. Tourner à gauche à l'intersection suivante avant la rivière Indre et remonter le chemin, prendre le chemin à gauche et rejoindre une route la prendre en face et aller tout droit jusqu'à la D917 (**prudence**).

Balisage Rouge et Jaune du GRP®

(2) Couper la route et retrouver en face le GRP® direction Retord par une petite route qui, au delà des bâtiments de ferme, devient un chemin ombragé. Plonger alors vers le fond de vallée, longer un étang et déboucher sur la D110 en surplomb du moulin de Retord.

Jonction avec le sentier GR® 46 (Boussac - Châteauroux).

(3) Au moulin de Retord, suivre la D110 à droite sur environ 150m. La quitter pour un chemin à gauche et franchir le ruisseau de Beaulieu sur une passerelle. Laisser les bâtiments du moulin Gras à gauche et suivre la petite route à droite parallèle à la vallée qui dépasse les bâtiments superbement rénovés du Moulin Vieux (chambres d'hôtes). Au pont, remonter la D71h à gauche et s'engager dans le premier chemin à gauche qui rejoint la départementale plus haut. Partir à droite sur la route, puis suivre à gauche et à droite la direction de Belfat. Traverser le hameau et atteindre un virage.

(4) À la sortie de Belfat, descendre par une piste empierrée à droite jusqu'à une passerelle qui franchit le cours d'eau. Remonter en face par un chemin en sous bois qui débouche sur le coteau (vue panoramique sur les hauteurs environnantes). Poursuivre tout droit, puis virer sur la gauche et une fois passé devant la stèle, partir à droite pour rejoindre la route. Poursuivre à gauche la D917 et tourner à gauche dans le Chemin du Pont Tracat. Couper la Rue du Pont Rouge et tourner à gauche Rue Porte Rompue qui devient Rue Saint-Martin (laisser les rues à droite). Arriver Place du Marché et virer à gauche Rue Émile Chenon.

Jonction avec une variante vers la Motte-Feuilly

(5) Tourner à gauche et sortir du centre de Sainte-Sévère en suivant la direction de la maison de retraite. Juste avant son entrée, prendre en face un chemin qui plonge dans la vallée. Franchir une passerelle et gagner une route à suivre sur la droite. Après un pont, prendre à gauche et tout de suite à droite direction Champroux par la D26d. Après la ferme de Chareilles prendre un chemin empierré à droite qui descend et franchit le ruisseau de Beau Merle. Traverser le hameau de Pierre Blanche en suivant attentivement le balisage.

Points de passages

- D Église de Pérassay**
N 46.471909° / E 2.146427° - alt. 353m - km 0
- 1 À droite**
N 46.471662° / E 2.121713° - alt. 345m - km 2.16
- 2 D917 après Hameau du Sénégal**
N 46.46938° / E 2.11189° - alt. 341m - km 3.95
- 3 Moulin Retord**
N 46.46415° / E 2.10405° - alt. 302m - km 4.95
- 4 Sortie Belfat**
N 46.465185° / E 2.074989° - alt. 297m - km 8.12
- 5 À gauche Rue des Gardes**
N 46.48633° / E 2.06806° - alt. 299m - km 11.1
- 6 Pierre Blanche**
N 46.48301° / E 2.04549° - alt. 277m - km 13.8
- A Ligny**
N 46.479686° / E 2.029279° - alt. 301m - km 15.62

(6) Dans le virage après les dernières maisons, aller tout droit, jusqu'au croisement suivant. Virer à gauche, dépasser la Ferme des Varennes et prendre la piste à droite au niveau de l'étang prendre à gauche et suivre le bord de l'étang et rejoindre l'entrée du , prendre la route à droite . Au croisement, prendre à gauche puis puis prendre la première à droite. Gagner Ligny (A).

Informations pratiques

Hébergements à Pérassay, Vigoulant, Sazeray, Feusines, Sainte Sévère et Pouligny Notre Dame pour cela :

[voir site](#), chapitre : Organiser votre randonnée.

Ravitaillement : Pérassay, Sainte-Sévère, Pouligny-Notre-Dame.

Point d'eau: Pérassay, Sainte-Sévère, Ligny, Pouligny-Notre-Dame.

A proximité

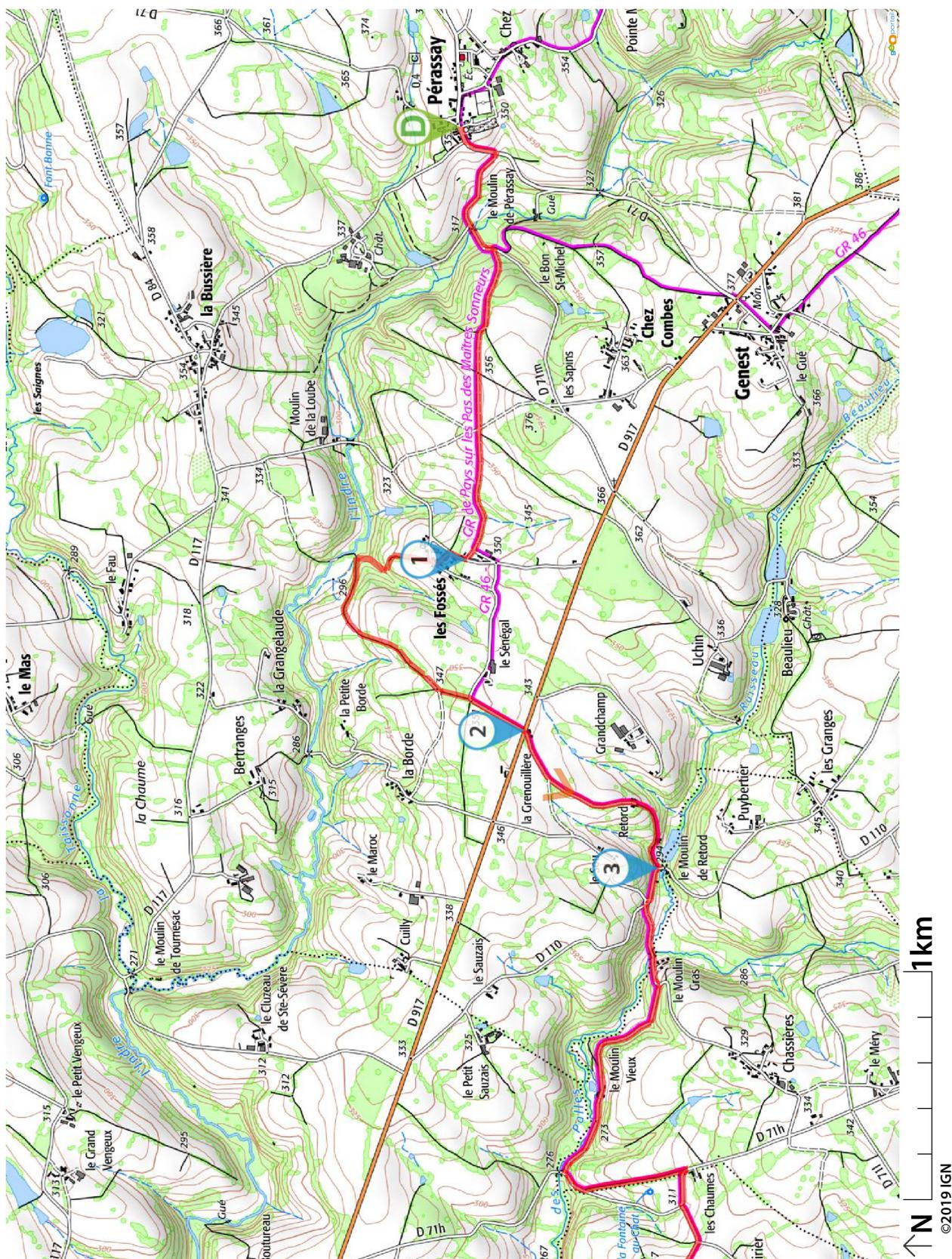
Perassay : Moulins du bord de l'Indre.

Sainte-Sevère : Maison jour de fête (Jacques Tati), donjon, halle, Château, Porte.

Pouligny-Notre-Dame : Étang de Ligny, télésiège nautique, église, manoir.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-perassay-ligny/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

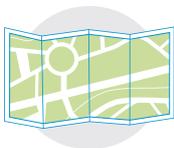
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



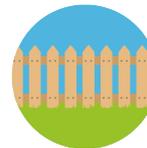
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.

Sur les pas des Maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 10^{ème} étape.



Randonnée n°56348

 Durée :	8h00	 Difficulté :	Moyenne
 Distance :	26.8km	 Retour point de départ :	Non
 Dénivelé positif :	106m	 Activité :	A pied
 Dénivelé négatif :	200m	 Commune :	Poulligny-Notre-Dame (36160)
 Point haut :	320m		
 Point bas :	187m		

Description

Balisateur Rouge et Jaune du GRP® du Tour de Pays sur les Pas des Maîtres Sonneurs

(D) À la sortie de l'étang prendre à droite puis la 1^{ère} à gauche et s'engager à droite sur un chemin étroit puis sur la piste qui le prolonge. À la route prendre à droite (l'itinéraire longe le parcours du golf des Dryades). À la D54 (calvaire), prendre en face puis à gauche jusqu'aux maisons de Lissaunay.

(1) Au niveau de la première maison, emprunter une piste à droite. Dans une courbe (petite mare) prendre sur la gauche un chemin en herbe souligné par un talus. Franchir un ruisseau sur une passerelle et remonter sur le coteau en face pour emprunter une piste à gauche en lisière de bois. Peu après une mare, en face de la ferme des Grandes Ternes, obliquer à droite et descendre presque jusqu'à un ruisseau.

(2) Prendre le chemin en épingle sur la droite, il conduit à la route départementale D54b, l'emprunter sur la gauche.

Remarque : Au milieu des champs se dresse la Tour Gazeau (propriété privée) vestige d'une forteresse du XIII^e siècle évoquée par George Sand dans le roman Mauprat.

À une patte d'oie, prendre à gauche, puis à droite au coin d'un cimetière. Gagner Poulligny-Saint-Martin. À la D36, poursuivre en face vers l'église (église romane du XIII^e siècle conservant des fresques naïves se rapportant aux travaux des champs).

(3) Quitter Poulligny-Saint-Martin par la route qui passe en contrebas de l'église. À une patte d'oie, partir à gauche et à l'embranchement suivant, laisser la ferme de La Malgache à gauche. Poursuivre sur environ 250m. Départ de la variante Ouest du sentier GR® 46 contournant La Châtre (à 1,5km, Chapelle de Vaudouan, calvaire et fontaine) et Nohant.

(4) Quitter la piste pour un chemin herbeux sur la droite. Couper une route et continuer en face. Obliquer à la deuxième à droite pour traverser le hameau de La Preugne et atteindre une bifurcation. C'est la jonction avec le sentier GR® 654. Les itinéraires sont communs jusqu'au lieu-dit Vieille Ville entre Montgivray

(5) Poursuivre par la petite route à gauche (point de vue sur la vallée de l'Indre). Dépasser des bâtiments d'élevage, franchir un pont et, 300m plus

Points de passages

-  **D Ligny**
N 46.479684° / E 2.029244° - alt. 301m - km 0
-  **1 Lissaunay**
N 46.49135° / E 2.0227° - alt. 308m - km 2.12
-  **2 Chemin à droite avant ruisseau**
N 46.50338° / E 2.01738° - alt. 293m - km 4.97
-  **3 Poulligny-Saint-Martin**
N 46.51686° / E 2.0158° - alt. 279m - km 7.28
-  **4 Chemin herbeux à droite**
N 46.52301° / E 2.00864° - alt. 284m - km 8.17
-  **5 Route à gauche après la Preugne**
N 46.53175° / E 2.02929° - alt. 247m - km 10.15
-  **6 L'Arpijeau**
N 46.5424° / E 2.02041° - alt. 239m - km 12.07
-  **7 Entrée de Briantes**
N 46.55305° / E 2.02216° - alt. 223m - km 13.34
-  **8 Bifurcation à gauche**
N 46.55547° / E 2.01023° - alt. 242m - km 14.9
-  **9 À gauche Rue du Pont-aux-Laies**
N 46.5797° / E 1.99145° - alt. 208m - km 19
-  **10 Bas de la rue Nationale**
N 46.584909° / E 1.989134° - alt. 208m - km 19.74
-  **11 Moulin des Ribattes - Indre (rivière) - Affluent de la Loire**
N 46.598834° / E 1.981554° - alt. 194m - km 21.52
-  **12 Entrée du cimetière**
N 46.60278° / E 1.978948° - alt. 202m - km 22.31
-  **13 Chemin à droite après l'Indre**
N 46.603812° / E 1.968187° - alt. 197m - km 23.23
-  **14 Route de vieilleville**
N 46.614972° / E 1.963278° - alt. 193m - km 24.58
-  **15 Chemin creux**
N 46.620169° / E 1.963932° - alt. 192m - km 25.58

loin, dans la remontée, prendre un chemin à gauche. Au hameau du Virolan, emprunter la route qui descend à droite puis remonte à l'Arpijeau.

A Maison de George Sand à Nohant

N 46.62548° / E 1.975283° - alt. 213m - km 26.8

(6) À la sortie du hameau (fourche), suivre en face un chemin longeant une haie de sapins. Au calvaire, continuer en face par un chemin qui franchit l'Indre (passerelle) au pied du Grand Moulin (vestiges du bief et du mécanisme). À la D84, prendre à gauche jusqu'à une bifurcation à l'entrée de Briantes.

(7) À l'entrée de Briantes, virer à gauche sur la D83. Franchir l'Indre, remonter sur le coteau et laisser une route à gauche. Au niveau d'un calvaire prendre sur la droite et environ 300m plus loin, dans un virage s'engager en face sur la piste en sous bois. Atteindre une bifurcation (peu visible !).

(8) Virer à gauche en direction d'une peupleraie puis, contourner une mare. Traverser une petite route et, 200m plus loin, après une maison, prendre à droite un chemin qui descend vers la vallée. Franchir une passerelle sur l'Indre et tourner à gauche pour longer la rivière en contrebas de rochers et d'un camping. Juste après celui-ci, obliquer à gauche par une piste qui rejoint les bords de la rivière. Rester sur la rive droite puis traverser et suivre la Rue du Moulin Borgnon pour gagner la Rue du Pont-aux-Laias.

(9) Suivre la rue à gauche, puis s'engager à droite, Rue de la Fontaine (quartier des anciennes tanneries). Virer à la première à gauche, enchaîner en face Rue Saint-Antoine puis prendre à droite la Rue de Beaufort et continuer par la Rue Venose

(10) Prendre la Rue Nationale sur la droite par le GR®654 puis à gauche, Rue Jean Pacton pour quitter La Châtre, direction de l'ancienne gare, en longeant les bâtiments de l'ancien hôpital. Bifurquer à droite Rue Jean Jaurès, traverser la voie ferrée et continuer tout droit. Rejoindre les bords de l'Indre, la longer à main droite puis la franchir.

(11) Prendre le petit sentier à gauche du pont avant le Moulin des Ribattes récemment restauré. Traverser la plaine de jeu et prendre à droite à la route. Continuer tout droit jusqu'au cimetière

(12) Au cimetière prendre le chemin sur la gauche le suivre jusqu'au Moulin de Fonpisse Prendre le petit sentier le long de la maison et traverser l'Indre sur une petite passerelle

(13) Prendre le chemin à droite et le suivre. Continuer par le chemin bordé de murets qui longe la rivière, laisser à gauche Urmont et déboucher sur la Route de Vieilleville (193m).

Séparation avec le sentier GR® 654.

(14) À la Route de Vieilleville, prendre à droite le GRP® nommé Sur les Pas des Maîtres Sonneurs. Emprunter le pont sur l'Indre et, immédiatement, aux Buissons, suivre la route à gauche sur 500m.

(15) Partir à droite dans un chemin creux qui gravit un coteau. Au carrefour en étoile où est implanté un calvaire, prendre en face pour rejoindre la D943, Châteauroux - La Châtre (**prudence**). Remonter le bas côté sur la gauche jusqu'à un passage protégé qui permet de traverser. Suivre l'Allée Chopin et virer à droite pour regagner le village de Nohant à la Maison de George Sand (A).

Informations pratiques

Hébergements : Pouligny-Notre-Dame, La Châtre.Nohant-Vic

Ravitaillement : Pouligny-Notre-Dame, Briantes, La Châtre.

Points d'eau : Pouligny-Notre-Dame, Pouligny-Saint-Martin, Briantes, La Châtre, Montgivray, Nohant-Vic

A proximité

Pouligny-Notre-Dame : Étang de Ligny télési nautique, église, manoir.

Pouligny-SaintMartin : Église, Tour Gazeau.

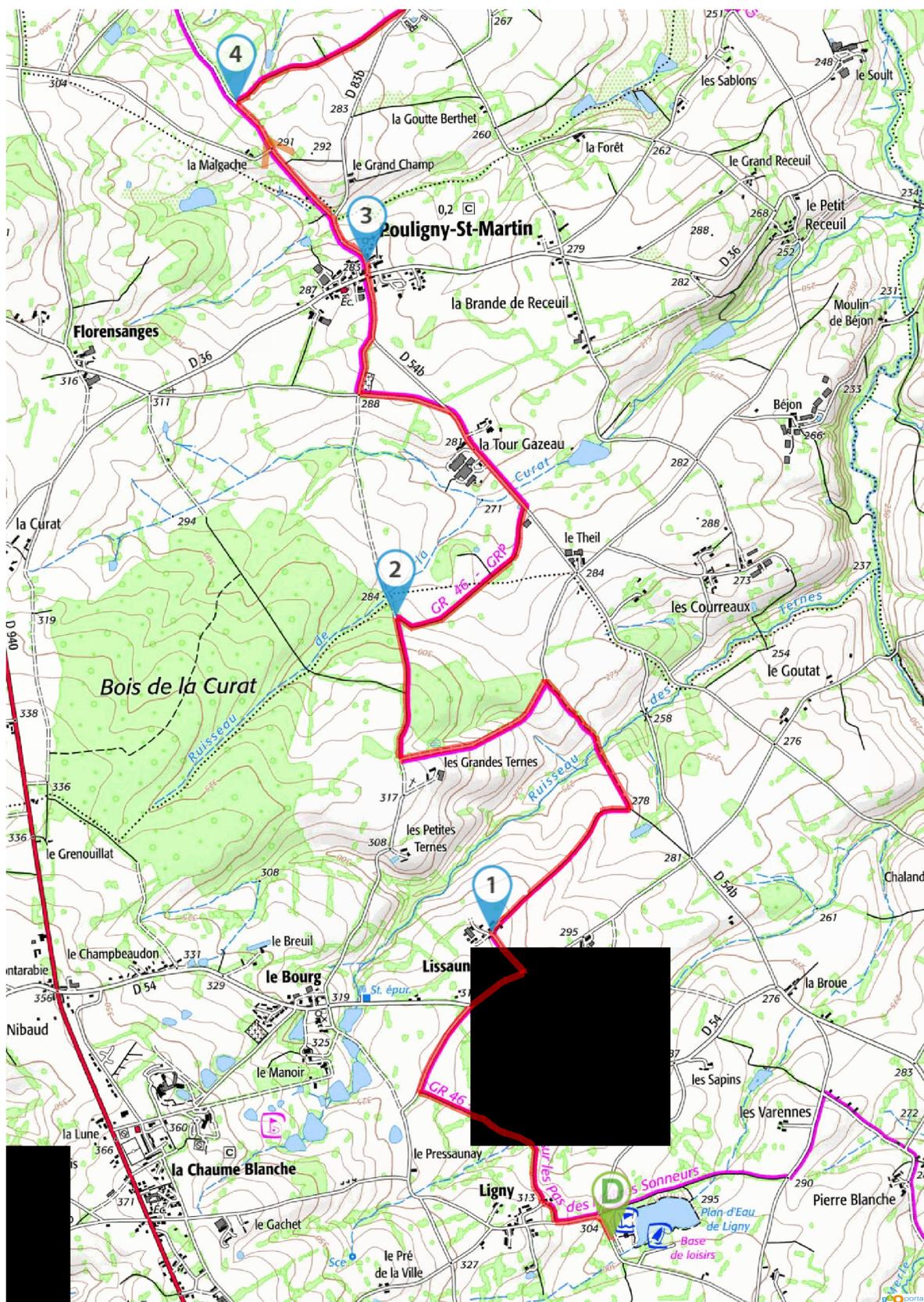
Briantes : Église Châteaux, Chapelle et fontaine de Vaudouan. Le château est une propriété privée qui sert de cadre au roman de George Sand «Les beaux messieurs de Bois Doré». Dans son parc, un imposant pigeonnier contient 2500 nichoirs.

La Châtre : le château seigneurial, construit au XVe siècle par Guy III de Chauvigny, abrite dans son imposant donjon carré le musée George Sand et de la Vallée Noire. Il renferme une collection de 3000 oiseaux naturalisés du monde entier, des souvenirs, lettres et portraits de George Sand et des objets d'art et traditions populaires du Berry ainsi que des œuvres d'artistes locaux. Nombreuses maisons du XVe et XVIe siècle.

Montgivray : La mairie occupe le château, qui fut un temps la demeure de Solange, fille de George Sand. en passant devant l'église (porche ouvert, appelé «caquetoir» par allusion aux bavardages des fidèles). Également de nombreux moulins le long de l'Indre.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-ligny-la-chatre/>

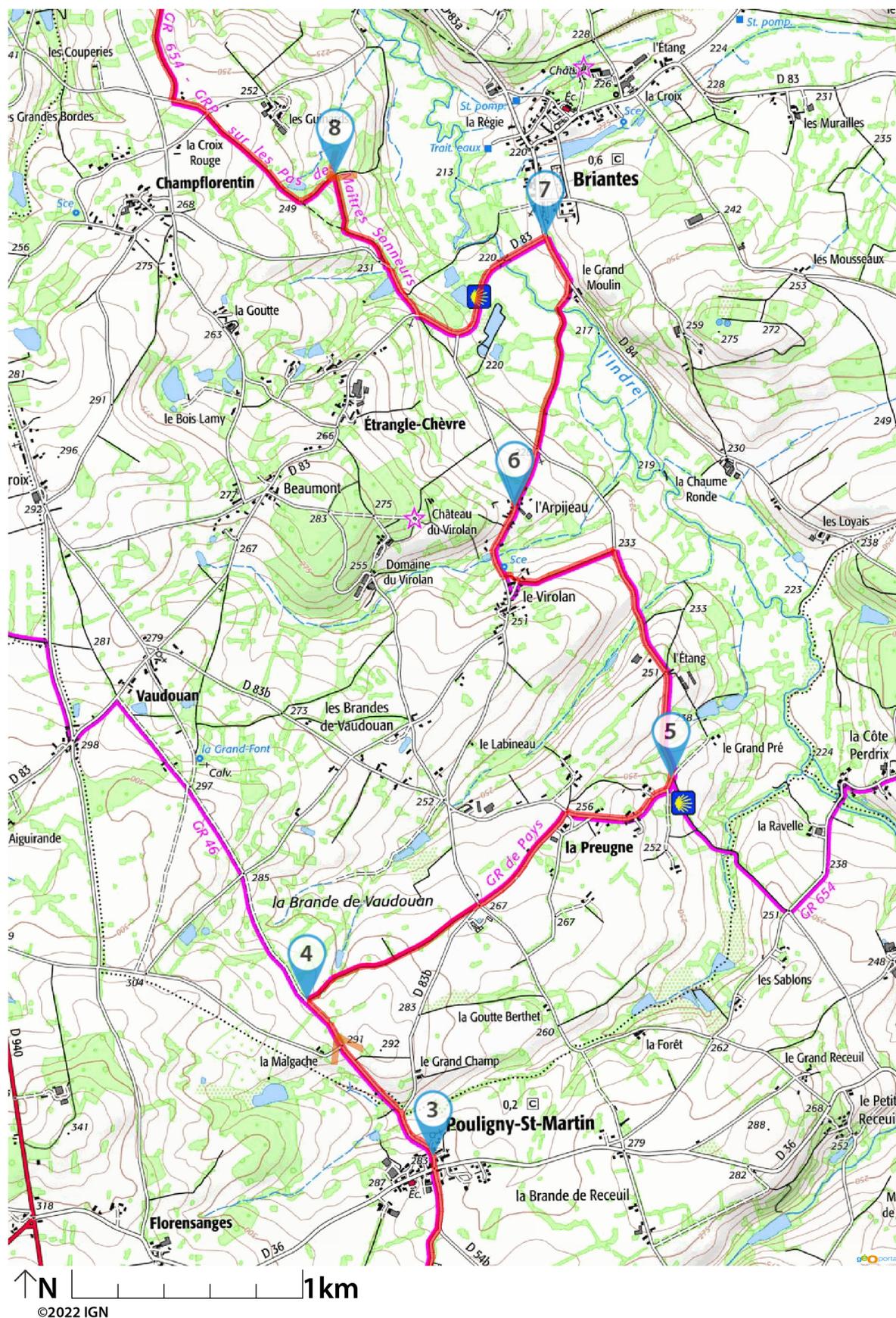
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

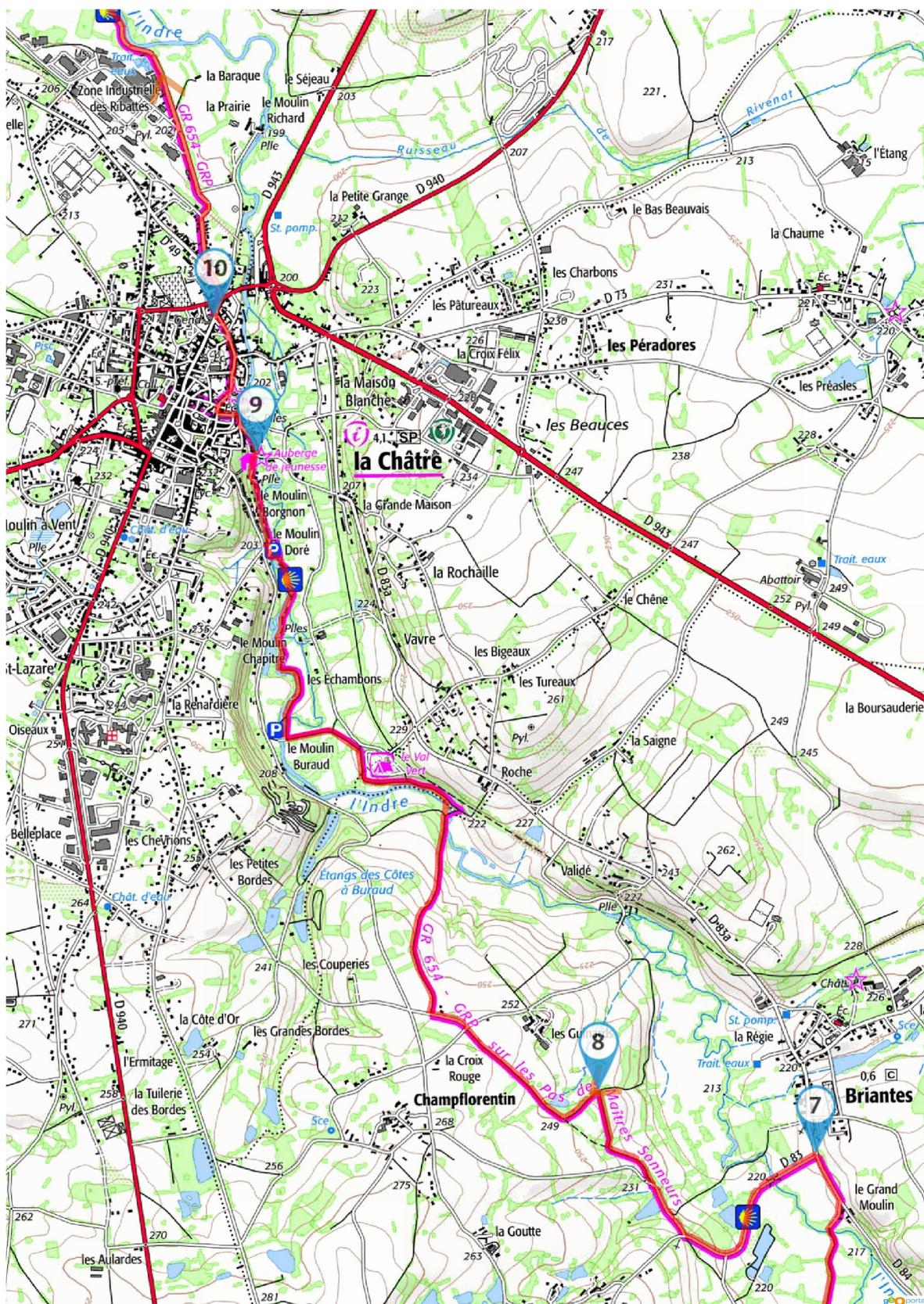
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

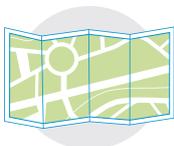
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.